



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 3 avril 2018 à 19 h, les projets de résolution pour les projets particuliers suivants :

1. Projet particulier PP27-0251 dont l'objet est de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel situé au 4489, rue Dickson (lot 1 361 189), localisé entre les rues Sherbrooke Est et De Jumonville - 1180603001.
2. Projet particulier PP27-0253 afin de permettre une activité comportant un local sonorisé adjacent à un logement dans le bâtiment situé aux 4483-4493, rue Sainte-Catherine Est - 1185378001.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 24 avril 2018, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ces projets ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets.

Les projets particuliers, ainsi que les plans de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

FAIT À MONTRÉAL, CE 17^E JOUR D'AVRIL 2018.

Le secrétaire d'arrondissement,

Magella Rioux